



Alliance Française

*Djerba - Tunisie*

## **RAPPORT MORAL**

**Bilan d'activités septembre - décembre**

**2021**

**Alliance Française de Djerba**

**Association Tuniso-Française Interculturelle de Djerba**

*A l'attention du Comité de Direction  
de l'Alliance Française de Djerba*

© Yassine Hamrouni - Août 2022

## Table des matières

<b>1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION</b>	<b>5</b>
1.1. L'Alliance Française de Djerba	5
1.2. Organigrammes	6
1.3. Soutien du poste diplomatique	8
1.5. Travail en réseau	10
1.6. Alliance écoresponsable	10
1.7. Chronogramme des activités Mai-décembre 2021	12
<b>2. PARTENARIATS 2021-2022</b>	<b>17</b>
2.1. Partenaires institutionnels	17
2.2. Partenaires stratégiques	17
<b>2.3. Partenaires techniques</b>	<b>17</b>
2.4. Sponsors	18
2.5. Partenaires médias	18
<b>3. ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET DE CERTIFICATIONS</b>	<b>18</b>
3.1. Le Centre de Langue	18
3.1.1. Cours, ateliers et formation	18
3.1.2. Séjours linguistiques	23
3.2. Le Centre d'examen	23
3.2.1. Certifications	24
3.2.2. Diplômes	25
3.3. Pôles de l'Alliance Française de Djerba	26
3.3.1. Pôle Houmt-Souk - Alliance Française de Djerba	26
3.3.2. Pôle Victor Hugo - Beni Bendou	26

---

3.4. Chiffres 2021	27
<b>4. ACTIVITÉS CULTURELLES</b>	<b>28</b>
4.1. Programmes	29
4.2. Activités ponctuelles	46
4.3. A venir	55
4.4. Marketing événementiel	55
4.5. Bibliothèque	56
4.6. Chiffres 2021	57
<b>5. ADMINISTRATION ET SERVICES PUBLICS</b>	<b>58</b>
5.1. Définition de la stratégie et gouvernance	58
5.2. Notions du Fonctionnement interne de l'équipe	58
5.2.1. Centralisation de l'information	58
5.2.2. Réunions de service	59
5.2.3. Horaires	59
5.2.4. Règlement intérieur de l'établissement	59
5.2.5. Règlement intérieur public (Mai 2022)	62
5.2.6. Conditions générales de vente	64
5.2.7. Règlement intérieur de la bibliothèque	66
5.3. Services en ligne et digitalisés	69
5.4. Café culturel	69
5.5. Stratégie numérique	70
<b>6. RESSOURCES HUMAINES</b>	<b>70</b>
6.1. Bilan de recrutement des enseignants 2021	70
6.2. Recrutements	72
6.2.1. Recrutements à Houmt-Souk 2021	72
6.2.2. Recrutements à Midoun	73
6.2.3. Besoins et perspectives de recrutement	73
6.3. Formations 2021 - 2022 : Habilitation / ProFle / méthodologie FLE	73
<b>7. COMMUNICATION ET NUMÉRIQUE</b>	<b>76</b>
7.1. Réseaux sociaux	76
7.2. Médias	77
7.3. SMSing	78
7.4. Supports	78
7.5. Site Web et plateforme Extranet Publique	79
7.6. Bibliothèque et Catalogue en ligne	79
7.7. Bibliothèque en ligne : Culturethèque	80

<b>8. PERSPECTIVES ET STRATÉGIES</b>	<b>80</b>
<b>9. SOMMET DE LA FRANCOPHONIE NOVEMBRE 2022 : Programme prévisionnel</b>	<b>81</b>
9.1 Inauguration	81
9.2 Partenariat	81
9.3 La semaine du Son	82
9.4 Florilège de la poésie	83
9.5 Festival Tazouart	84
<b>10. HORIZON 2023-2025</b>	<b>85</b>

## **1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION**

### **1.1. L'Alliance Française de Djerba**

L'Alliance Française de Djerba est une association à but non lucratif. A la fois centre de langue et centre d'examen, elle propose des cours de langue, Français Langue Étrangère, ainsi que des certifications et des diplômes. Il est possible d'y passer des examens reconnus à l'échelle planétaire, tel que ceux de France Éducation internationale : le DELF (Diplôme d'études en langue française), le DALF (diplôme Approfondi en langue française), le DELF Junior ainsi que le TCF (Test de connaissance en français) et ceux de la Chambre de Commerce et d'industrie de Paris : le TEF (Test d'évaluation de français) et le DFP (Diplôme du français professionnel)

Ces certificats et diplômes ouvrent la voie à l'employabilité à l'international et aux universités françaises, européennes ou francophones. Par ailleurs, ils sont un atout considérable pour le CV du candidat.

Parallèlement, l'Alliance Française de Djerba, centre culturel, propose à ses publics un programme événementiel riche. Avec des formats propres à l'association djerbienne mais aussi en s'inscrivant dans des événements nationaux et mondiaux, proposés par ses partenaires institutionnels, l'Alliance mise sur une proposition culturelle diverse et plurielle.

L'Alliance française de Djerba fait partie d'un réseau de plus de 834 alliances dans le monde, dans 131 pays. C'est le plus grand et le plus large réseau francophone dans le monde.



## 1.2. Organigrammes

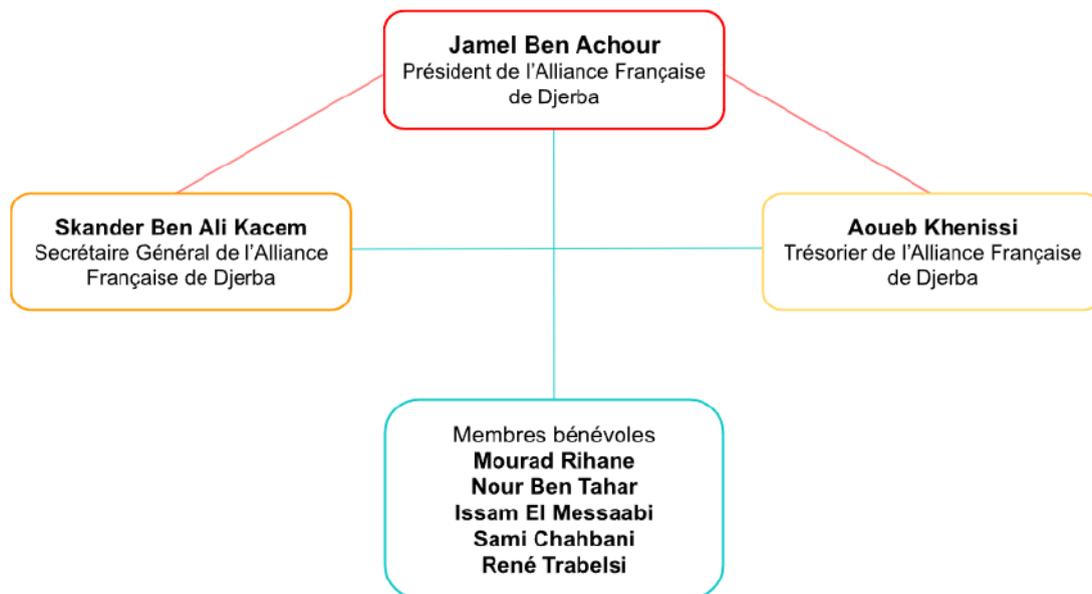
### **Conseil d'Administration**

Président - Dr. Jamel Ben Achour

Secrétaire Général - Skander Ben Ali Kacem

Trésorier - Aoueb Khenissi

Membres - Mourad Rihane, Nour Ben Tahar, Issam El Messaabi, Sami Chahbani, René Trabelsi



## Direction de l'Alliance

Directeur - Yassine Hamrouni

### **Pôle Administratif**

Agent administratif et commercial - Takwa Zammouri

Comptable - Moez Ben Hassen

### **Pôle Pédagogique**

Coordination pédagogique -

Enseignants - Ons El Oujoud Abbassi, Carl Auchapt, Amani Ben Hadj Messaoud, Souhaila Ben Amor, Ghada El Menaâ, Najeh Fathallah, Belkis Regaya

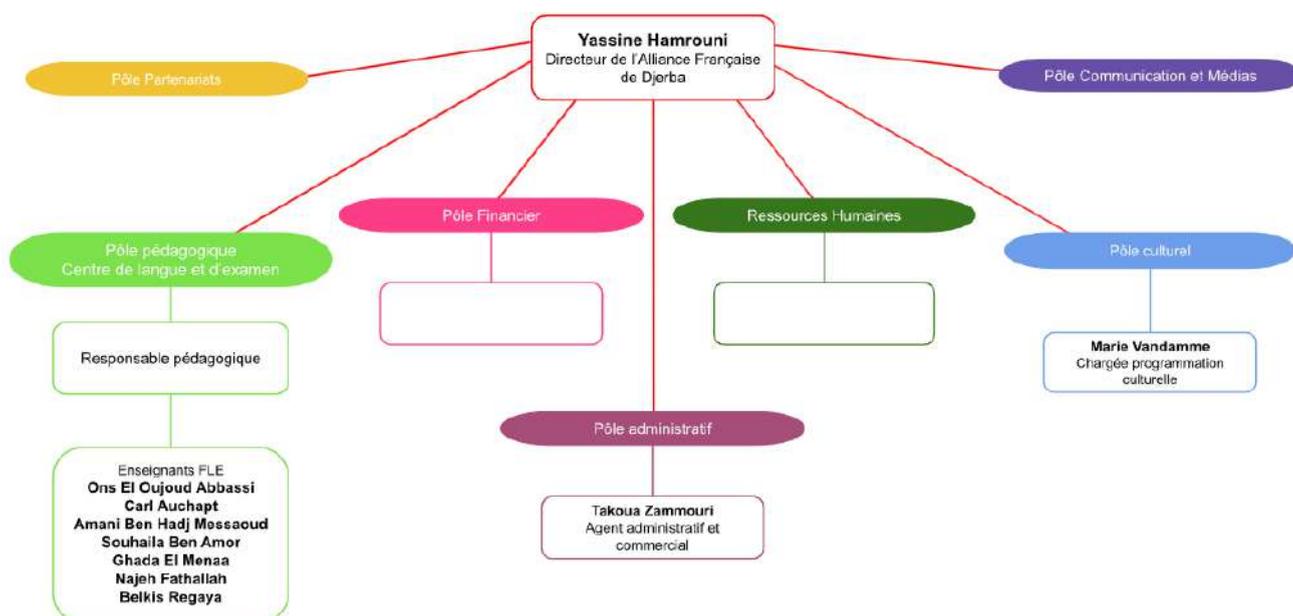
### **Pôle Culturel**

Chargée de Programmation Culturelle - Marie Vandamme (Mission d'appui du Service Civique)

### **Pôle Communication :**

Responsable Communication

Stagiaire - Lou Vernier



### 1.3. Soutien du poste diplomatique

Le poste diplomatique, se définissant en Tunisie par l'Ambassade de France à Tunis, le Consulat et ses différentes antennes ainsi que le réseau des Instituts Français, a été un atout majeur au développement et à l'expansion de l'Alliance Française de Djerba.

Première Alliance Française de Tunisie, ouverte originellement en 2017, c'est en 2021 que soutenue par l'Ambassade de France, elle est réellement lancée. Ce plan de développement a été supporté financièrement mais aussi logistiquement et stratégiquement par le poste diplomatique.

Via les services de l'Institut Français de Tunisie, il a aidé à l'accompagnement dans l'obtention de l'agrément du centre d'examen de l'Alliance par France Education Internationale et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris. Les transformations numériques et le développement d'outils réseau et reconnus au sein du 7 rue Ettaamir ont répondu d'un long processus de financement et de soutien de la part du poste diplomatique.



Finalement, l'Alliance Française de Djerba est le fruit d'une nécessité francophone et interculturelle dans le sud tunisien. Le soft power qu'elle représente a permis dès sa création de faire d'elle un des maillons forts du réseau francophone et français à l'étranger.

C'est en lien permanent avec l'Ambassade de France en Tunisie, l'Institut Français de Tunisie ainsi que la Fondation des Alliances Françaises mais aussi avec ses partenaires locaux que l'Alliance continue d'affirmer et légitimer son rayonnement de qualité et d'envergure à Djerba et dans tout le sud de la Tunisie.



### 1.5. Travail en réseau

L'Alliance Française de Djerba nouvellement apparue sur la planète des Alliances Françaises est aussi l'un des maillons d'un réseau francophone qui s'est développé au sein de la Tunisie.

Outre l'accompagnement de l'Institut français et de ses différents services, ce travail de coopération et d'entraide s'est rapidement mis en place avec l'Alliance Française de Bizerte. Entre projets communs, tels que les formations certifiantes ProFLE mais aussi les échanges récurrents entre les équipes de partage d'expériences, ce travail de collaboration s'est montré prolifique et bénéfique pour tous.

Plus largement, le salon du livre audio, le jour du prof de français organisés en partenariat avec le réseau des Alliances Françaises de Tunisie ou alors la récente tournée des Alliances Françaises de Samia Orosemane qui est le fruit d'une nouvelle coopération entre Djerba, Bizerte et Kairouan.

C'est avec cet esprit de rencontre, de partage et de travail en équipe qu'est envisagé le développement d'outils réseaux. Ces outils qui pourront être mis en place avec le soutien de l'Institut Français permettrait de renforcer les maillons d'une chaîne de coopération des AF et plus généralement du réseau francophone de Tunisie. Cela *in fine* aurait vocation à irriguer, d'une offre culturelle et pédagogique de marque et de qualité, tout le pays.

### 1.6. Alliance écoresponsable

Afin de répondre à une nécessité actuelle qu'est celle de la protection de la nature et de notre environnement, il était important à l'Alliance Française de Djerba de participer de cette dynamique de sobriété. Cette démarche éthique et écoresponsable a été entamée dès l'arrivée de l'Alliance à Houmt Souk.

Choisir un *houch* djerbien comme lieu d'amarrage en 2021 répondait d'un désir d'interculturalité et de rencontre des traditions. Réaffirmer la francophonie dans la culture tunisienne et particulièrement djerbienne était l'objectif premier des équipes de l'Alliance.

Par ailleurs, ce choix a aussi été celui de la réhabilitation et de l'exploitation d'un bien déjà existant. Lors de la recherche pour un local plusieurs possibilités se présentaient. Cependant, il apparaissait plus intéressant et respectueux de l'environnement de réinvestir un bâtiment traditionnel qui se veut authentique, de l'adapter afin de répondre aux besoins et stratégies de l'Alliance.

Dès qu'il passe la porte du 7 rue Ettaamir, le visiteur peut apercevoir les panneaux solaires installés sur les toits de l'Alliance. Ils permettent à la fois de fournir en électricité mais aussi de sensibiliser les publics aux enjeux climatiques. Finalement, un réservoir traditionnel à eau de pluie est lui aussi installé au cœur du bâtiment.

La plupart des meubles et des objets décoratifs choisis pour les salles de l'Alliance surfent sur la vague des styles campagne chic et minimaliste à la fois fabriqués par des artisans et conçus à partir de matériaux locaux.

L'Alliance souhaite grâce à son contact particulier avec les enfants de la région et leurs parents sensibiliser sur ces thèmes qui apparaissent aujourd'hui fondamentaux. Ainsi, à plusieurs reprises des ateliers de découverte autour du recyclage ont été proposés aux plus jeunes.

L'Alliance Française de Djerba souhaite continuer et amplifier cette démarche verte et éco responsable au fil des années.

### 1.7. Chronogramme des activités Mai 2021-Août 2022

<b>juillet 2021</b>			
juillet 2021	<b>Recherche de locaux</b>		Recherche de locaux pour l'Alliance Française de Djerba.
<b>août 2021</b>			
août 2021	<b>Recrutement</b>		Procédure de recrutement d'un directeur.
août 2021	<b>Création du site internet</b>		Création du site internet de l'AF de Djerba.
08/2021	<b>Travaux et Agencement</b>		- Rénovation du bâtiment. - Agencement de la structure. - Installation

## RAPPORT MORAL - Bilan d'activités Septembre - Décembre 2021

Alliance Française de Djerba - Association Tuniso-Française Interculturelle de Djerba

10/2021			du mobilier, du matériel informatique, des livres de la bibliothèque et des décorations.
19/08/2022	<b>Création de la page facebook</b>		Création de la page facebook de l'AF de Djerba
20/08/2021 20/10/2021	<b>Recrutement</b>		Procédure de recrutement d'un agent administratif, d'enseignants et d'une femme de ménage.
	<b>Recherche de partenaire</b>		Recherche de partenaires financiers, commerciaux, industriels et technologiques principaux.
25/08/2021	<b>Lancement de culturethèque</b>		Lancement de la bibliothèque en ligne de l'AF de Djerba.
<b>septembre 2021</b>			
17/09/2021	<b>Journée d'information</b>	Journée portes ouvertes et 1ère	- 1ère journée d'accueil et d'information au public. - Ouverture au public de l'AF de Djerba.
18/09/2021		ouverture au public de l'Alliance	
25/09/2021 26/09/2021	<b>Événement culturel</b>	Congrès Mondial des écrivains de la langue française	Participation au Congrès Mondial des écrivains de la langue Française.
<b>octobre 2021</b>			
05/10/2021	<b>Événement culturel</b>	1ère édition Ciném'Alliance	1ère projection de film = Projection du film "Josep".
05/10/2021	<b>Événement culturel</b>	Ciném'Alliance	Projection du film "Culottées".
06/10/2021	<b>Événement culturel</b>	Ciném'Alliance	Projection du dessin-animé "Le voyage du Prince".
08/10/2021	<b>Interview</b>	En direct d'Ulysse	Interview du directeur en direct à la radio Ulysse.
08/10/2021	<b>Visite professionnelle amicale</b>		Échanges et visite du responsable du réseau de l'organisme Campus France chargé de promouvoir l'enseignement supérieur à l'étranger et en France (M. Hosni Daklahoui).
12/10/2021	<b>Événement culturel</b>	Ciném'Alliance	Projection du dessin-animé "Calamity".
13/10/2022	<b>Création du compte instagram</b>		Création du compte Instagram.
13/10/2021	<b>Événement culturel</b>	Ciném'Alliance	Projection du dessin-animé "Bonjour le monde".
13/10/2021	<b>Événement culturel</b>	Ciném'Alliance	Projection du dessin-animé "L'extraordinaire voyage de Marona".
11/10/2021 16/10/2021	<b>Test de niveau</b>	Teste ton niveau	1er Test de positionnement en langue française.
16/10/2021	<b>Interview</b>	En direct d'Ulysse	Interview du directeur en direct à la radio Ulysse.
18/10/2021	<b>Événement culturel</b>	Atelier de Scrabble	Jeux de sociétés.
21/10/2021	<b>Événement culturel</b>	WikiChallenge	Remise des prix des lauréats de la compétition Wikichallenge.
23/10/2021	<b>Visite officielle</b>		Visite de M. le Maire d'Houmt Souk ( Houcine Jrad) à l'AF de Djerba.
12/10/2021 13/10/2021 14/10/2021	<b>Événement culturel</b>	1ère édition du "Salon du livre audio"	Animation d'ateliers de lectures et d'enregistrements audio, de castings de voix, d'expositions de livres tunisiens et de tables rondes. = Événement en partenariat avec l'AF de Bizerte.
25/10/2021 24/04/2022	<b>Cours</b>	1ère session annuelle pour les scolaires	Cours annuels de français pour les primaires (niveaux Initiation 2, A1.1, A1.2, A2.2, B1.1, B1.2, B2.2)
<b>novembre 2021</b>			
8/11/2021	<b>Visite officielle</b>		Visite de M. l'Ambassadeur de France en Tunisie (M. André Parant).
10/11/2021	<b>Événement culturel</b>	1ère édition Table Ronde	Débat sur le thème "Recyclage et protection de l'environnement".
16/11/2021	<b>Visite professionnelle amicale</b>	Action Djerba - La Guilde	- Visite de la Guide et France Volontaire Tunisie. - Négociation de partenariats entre l'AF de Djerba et La Guilde.
19/10/2021 20/10/2021	<b>Événement culturel</b>	Caravanumérique	Projection d'images à 360°C des paysages tunisiens.
25/11/2021	<b>Célébration</b>	1ère édition "La journée internationale du Professeur de français"	1ère Célébration de la journée internationale du Professeur de français.
25/11/2021	<b>Visite pédagogique</b>		Visite de la classe de CE2 de l'École Primaire Victor Hugo.
27/11/2021 28/11/2021	<b>Événement culturel</b>	Salon du livre audio BNT	Animation d'ateliers de lectures et d'enregistrements audio, de castings de voix, d'expositions de livres tunisiens et de tables rondes.

## RAPPORT MORAL - Bilan d'activités Septembre - Décembre 2021

Alliance Française de Djerba - Association Tuniso-Française Interculturelle de Djerba

décembre 2021			
08/12/2021	<b>Examen</b>	1ère session TCF TP	Passation du TCF TP.
08/10/2021	<b>Examen</b>	1ère Session TCF DAP	Passation du TCF DAP.
11/12/2021	<b>Événement culturel</b>	Ciném'Alliance	Projection du dessin-animé "Vanille".
11/12/2021	<b>Événement culturel</b>	Ciném'Alliance	Projection du dessin-animé "La Vie de Château".
11/12/2021	<b>Événement d'information</b>	Caravane Campus France	Animation de stand de l'organisme Campus France informant le jeune public des modalités pour partir étudier en France et à l'étranger.
10/12/2021 12/12/2021	<b>Événement culturel</b>	1ère édition "El Marchi"	- Marché solidaire d'artisanats, de bijoux, d'accessoires, de tapisseries, de peintures. - Lecture à voix haute par Roger Breton. - Atelier de dessins avec Adnan Ben Azzoussine.
15/12/2021	<b>Examen</b>	Session TCF TP	Passation du TCF TP.
15/12/2021	<b>Examen</b>	Session TCF DAP	Passation du TCF DAP.
18/12/2021 12/03/2022	<b>Cours</b>	Session de préparation TCF	Cours de préparation au test TCF.
22/12/2021	<b>Examen</b>	Session TCF TP	Passation du TCF TP.
22/12/2021	<b>Examen</b>	Session TCF DAP	Passation du TCF DAP.
23/12/2021	<b>Examen</b>	Session TCF TP	Passation du TCF TP.
23/12/2021	<b>Examen</b>	Session TCF DAP	Passation du TCF DAP.
24/12/2021 26/12/2021	<b>Événement culturel</b>	1ère édition "Chouettes Vacances"	Animation d'ateliers de poterie, de cuisine, d'origami, de dessin, de robotique, de marques pages, de recyclage et de maquillage; et brunch.
30/12/2021	<b>Elections</b>		Mise à disposition des locaux de l'AF de Djerba pour la 4ème Assemblée Générale Élective des JID (Jeunes Ingénieurs de Djerba).

## 2. PARTENARIATS 2021-2022

### 2.1. Partenaires institutionnels

L'Alliance Française de Djerba compte parmi ses partenaires institutionnels :

- **L'Ambassade de France en Tunisie (MEAE)**
- **La Fondation des Alliances Françaises**
- **L'Institut Français de Tunisie**

### 2.2. Partenaires stratégiques

Pour mener à bien sa mission de certification, l'Alliance Française de Djerba est partenaire de :

**FEI - France Education International**, anciennement le Centre international d'études pédagogiques (CIEP). France Éducation International est un établissement français public placé sous la tutelle directe du Ministère de l'Éducation nationale. Il est reconnu en France et à l'étranger pour ses compétences en matière d'expertise, de formation et d'évaluation. Il intervient dans deux domaines d'activité : l'éducation - enseignement général, professionnel et supérieur, reconnaissance des diplômes - et les langues- (langue française, évaluation et certifications en français, langues étrangères et mobilité-.

Certificats et diplômes : TCF et DELF-DALF

**CCIP : La Chambre de commerce et d'industrie de Paris** propose les certifications TEF et les diplômes DFP (Diplômes du Français professionnel).

Par le prisme de ce partenariat, l'Alliance Française de Djerba propose des formations de Français sur Objectifs Spécifiques, tel que le Français des affaires, le Français de l'hôtellerie et du tourisme, et également le Français du monde Médical. Ces formations permettent à la clé l'obtention de certifications reconnues par de nombreux ministères et institutions internationales.

### 2.3. Partenaires techniques

**Le Groupe Scolaire Victor Hugo à Djerba** : mise à disposition gracieuse des salles de cours

**Les Jardins de Toumana** : hébergement

**La Banque de Tunisie** : Organisme bancaire

### 2.4. Sponsors

- Orange Tunisie
- Vermeg
- Clinique Djerba La Douce
- Clinique Echifa

### 2.5. Partenaires médias

- **Sortir à Djerba** : Média social à Djerba

D'autres partenaires médias sont en cours de démarchage.

## 3. ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET DE CERTIFICATIONS

### 3.1. Le Centre de Langue

L'Alliance Française propose une offre de formation en FLE couvrant un large spectre de publics.

#### 3.1.1. Cours, ateliers et formation

af  
Alliance Française  
Djerba - Tunisie

**ANNÉE 2022**

- ATELIERS DE FRANÇAIS  
PRIMAIRE COLLÈGE LYCÉE
- EXAMENS & DIPLOMES  
TCF DELF DALF TEF DFP
- COURS DE FRANÇAIS  
GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL
- ATELIERS DE CONVERSATION  
ET DE COMMUNICATION
- PRÉPA CONCOURS D'ACCÈS  
AUX ÉCOLES FRANÇAISES
- FORMATION PROFLE  
AUX ENSEIGNANTS
- SÉJOURS CULTURELS  
ET LINGUISTIQUES

www.alliancefr-djerba.tn

AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE  
Institut Français  
FRANCE ÉDUCATION INTERNATIONAL

af  
Alliance Française  
Djerba - Tunisie

**4 COMPÉTENCES POUR RÉUSSIR**

- 1 ÉCOUTER**  
COMPRÉHENSION ORALE
- 2 LIRE**  
COMPRÉHENSION ÉCRITE
- 3 PARLER**  
EXPRESSION ORALE
- 4 ÉCRIRE**  
EXPRESSION ÉCRITE

AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE  
Institut Français  
FRANCE ÉDUCATION INTERNATIONAL

### La Session Scolaire annuelle - 60 heures - Octobre-Mars

## RAPPORT MORAL - Bilan d'activités Septembre - Décembre 2021

Alliance Française de Djerba - Association Tuniso-Française Interculturelle de Djerba

En octobre 2021, la première session de cours de l'Alliance Française démarre. Avec 102 inscrits, le centre de langue et son annexe au sein du Groupe Scolaire Victor Hugo voient réellement le jour. Formation axée sur les 4 compétences définies plus haut, les jeunes, de la primaire au lycée, ont pu assister à des cours de FLE de octobre à fin mars, répartis en groupe de niveau allant de l'Initiation jusqu'au B2. A la suite de cette session, il leur a été proposé de certifier leurs acquis grâce à la passation du DELF Junior.

The image displays two promotional posters for French language courses. The left poster, titled 'COURS DE FRANÇAIS', features a woman pointing to a star and lists the course levels as 'PRIMAIRE', 'COLLÈGE', and 'LYCÉE'. It specifies the duration as 'OCT 2021' to 'MAI 2022' and the cost as '500 DT / AN'. The right poster, titled 'COURS DE FRANÇAIS POUR SCOLAIRES', shows school supplies and a QR code, advertising '500dt | 60h' from 'OCT 2021' to 'MAI 2022'. Both posters include logos for the French Embassy in Tunisia, Institut Français, and Alliance Française Djerba-Tunisie.

### Ateliers prépa TCF TP : 10 / 20 heures de cours

Centre de langue mais aussi d'examen, l'Alliance Française de Djerba a eu à cœur de faire la jonction entre ces deux pôles d'activités. Ainsi à quatre reprises des ateliers de préparation à la passation du TCF ont été proposés aux intéressés.



Prépa TCF février-mars 2022

### **Ateliers Prépa TCF Canada : 10 / 20 heures de cours**

La formation vise à faire découvrir le déroulement des épreuves du TCF "Canada" ou "Québec" permettant aux candidats de développer un savoir-faire méthodologique afin d'optimiser les chances de réussite et obtenir le niveau et score souhaités.

### **Formation ProFLE : 20h de cours**

Stage intensif de 3 jours, la formation ProFLE, permet aux intéressés de découvrir l'enseignement et la pédagogie du Français Langue Etrangère. A terme, l'obtention d'un certificat valide la participation et la maîtrise de cet enseignement.

### 3.2. Le Centre d'examen

L'Alliance Française de Djerba a sept examens de langue à son actif. Avec au minimum un test proposé par semaine depuis décembre, elle a organisé 52 passations pour un total de 160 participants. A la fin de chaque mois, l'Alliance partage à son audience le programme des examens du mois à venir. Propre à chacun par la suite de s'inscrire en ligne ou directement au 7 rue Ettaamir.



#### 3.2.1. Certifications

L'Alliance Française de Djerba a proposé à ses publics à partir de décembre 2021 une session de passation TCF Tout Public par semaine. Épreuve sur ordinateur d'une durée de 1h30, il est souvent exigé par les services universitaires ou professionnels.

Concernant les TCF Canada et Québec, ils sont organisés à intervalles réguliers de deux semaines.

Le TCF Intégration, nécessaire pour la mobilité vers la France, est disponible à la passation une fois par mois en moyenne.



AMBASSADE  
DE FRANCE  
EN TUNISIE  
*Cherif  
Gazdar  
Président*

VIVRE  
LES  
CULTURES

INSTITUT  
FRANÇAIS  
TUNISIE

FRANCE  
EDUCATION  
INTERNATIONAL

**PASSER LE TCF À DJERBA?**  
C'EST POSSIBLE !  
(ET C'EST FACILE !)

- 1 JE CHOISIS LA DATE DE L'EXAMEN
- 2 INSCRIPTION ET PAIEMENT EN LIGNE
- 3 JE RECOIS MA CONVOICTION PAR MAIL
- 4 JE PASSE L'EXAMEN

Besoin de plus d'informations?  
Appelez le 50 077 494

af Alliance Française Djerba - Tunisie

AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE Institut Français FRANCE EDUCATION INTERNATIONAL TCF DELF DALF tef tefaq dfp

### 3.2.2. Diplômes

Le DELF et le DALF, diplômes certifiants indéfiniment du niveau de français, sont proposés à l'Alliance durant des périodes spécifiques. Demandant une organisation importante et une mobilisation du personnel, il y eut deux passations cette année, une en mai et une en juillet. Pour les épreuves écrites, les inscrits répartis en fonction de leur niveau ont pu réaliser leur épreuve au sein du Groupe Scolaire Victor Hugo. Les oraux ont, eux, été organisés à l'Alliance Française de Djerba.

### 3.3. Pôles de l'Alliance Française de Djerba

#### 3.3.1. Pôle Houmt-Souk - Alliance Française de Djerba

L'Alliance Française de Djerba installée au 7 rue Ettaamir, dans un houch djerbien typique restauré et réaménagé, offre à ses visiteurs une escapade dans le calme et la modernité.

Pour entrer dans l'Alliance il faut premièrement traverser le jardin avec sa pergola et ses fleurs aux milles couleurs. Le patio fait le lien avec l'extérieur et le sas d'accueil avec son bureau. Le café culturel à proximité ainsi que la salle dédiée aux examens TCF font la jonction avec le jardin intérieur et sa piscine. Autour de ce dernier se trouve une salle de cours ainsi que la bibliothèque composée de deux salles et une mezzanine. L'étage du houch est réservé aux bureaux de la direction et de la présidence de l'Alliance Française de Djerba.

#### 3.3.2. Pôle Victor Hugo - Beni Bendou

Le pôle de l'Alliance Française de Djerba au sein du Groupe Scolaire Victor Hugo fait l'objet d'une convention de mise à disposition gracieuse signée au début de l'année scolaire 2021-2022. A Victor Hugo cinq salles sont réservées aux cours de l'Alliance en fin de journée ainsi que les weekends. Sur place, un agent est disponible en permanence pour répondre aux éventuels besoins techniques ou logistiques de nos enseignantes ainsi qu'au bon déroulé des cours.

**3.4. Chiffres 2021-2022**

<b>Cours</b>	<b>9</b>	<b>247</b>
Ateliers de communication (Adultes)	1	7
Session de préparation TCF	4	32
Session annuelle	1	102
<b>Examen</b>	<b>52</b>	<b>160</b>
<b>Session TCF</b>	<b>49</b>	<b>122</b>
Session TCF TP	24	64
Session TCF Québec	4	6
Session TCF Canada	8	22
Session TCF DAP	9	25
Session TCF Intégration	4	5
<b>Test de niveau</b>	<b>2</b>	<b>197</b>

#### 4. ACTIVITÉS CULTURELLES

# ÉPHÉMÉRIDES

## NOVEMBRE 2021

<b>FÊTE DU CINÉMA D'ANIMATION - NOV 2021</b>			<b>JEUNE PUBLIC</b>
VENDREDI	05/11	16 <sup>h</sup> JOSEP - 74'	
VENDREDI	05/11	18 <sup>h</sup> CULOTTÉES - 35'	
SAMEDI	06/11	16 <sup>h</sup> LE VOYAGE DU PRINCE - 76'	
VENDREDI	12/11	16 <sup>h</sup> CALAMITY - 82'	
SAMEDI	13/11	16 <sup>h</sup> BONJOUR LE MONDE - 60'	
SAMEDI	13/11	18 <sup>h</sup> L'EXTRAORDINAIRE VOYAGE DE MARONA - 93'	
<b>SOCIÉTÉ CIVILE</b>			<b>TOUT PUBLIC</b>
MERCREDI	10/11	16 <sup>h</sup> TABLE RONDE RECYCLAGE ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	
<b>ARTS VISUELS / NUMÉRIQUE</b>			<b>JEUNE PUBLIC</b>
DU 19 AU 20 NOV 2021		CARAVANUMÉRIQUE // WILD X DCX TOUR	
<b>ATELIERS</b>			<b>JEUNE PUBLIC</b>
SAMEDI	20/11	11 <sup>h</sup> ATELIER ROBOTIQUE - MAKEY MAKEY	
SAMEDI	20/11	15 <sup>h</sup> BIBLIOTHÈQUE EN LIGNE	
<b>JEUX DE SOCIÉTÉ</b>			<b>JEUNE PUBLIC</b>
JEUDI	18/11	11 <sup>h</sup> ATELIER DE SCRABBLE	
<b>EXPO</b>			<b>TOUT PUBLIC</b>
GUSTAVE FLAUBERT À DJERBA / BICENTENAIRE / PROJECTION DE DOCUMENTAIRE			
VENDREDI	5/11		
SAMEDI	6/11		
DIMANCHE	7/11		
<b>SALONS</b>			<b>PROFESSIONNELS</b>
1ÈRE EDITION DU SALON DU LIVRE AUDIO EN TUNISIE			
LIEU >>> BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE TUNISIE			
SAMEDI	27/11		
DIMANCHE	28/11		
<b>JOURNÉE INTERNATIONALE</b>			<b>PROFESSIONNELS</b>
JEUDI	25/11	JOURNÉE INTERNATIONALE DU PROF DE FRANÇAIS	
<b>BIBLIOTHÈQUE</b>			<b>TOUT PUBLIC</b>
DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H À 18H			
ABONNEMENT 50DT / AN			
PRÊT : 3 OUVRAGES / SEMAINE			
<b>CENTRE DE LANGUE</b>			<b>TOUT PUBLIC</b>
COURS CERTIFIANTS DE FRANÇAIS POUR ADULTES ET PROFESSIONNELS			
COURS CERTIFIANTS DE FRANÇAIS POUR SCOLAIRES			
PRÉPARATION AUX EXAMENS TCF DELF ET DALF			
CALENDRIER DE PASSATION TCF EN LIGNE			

\*AVIS : LES DATES ET LES HORAIRES SONT ÉVENTUELLEMENT SUSCEPTIBLES DE CHANGEMENT EN FONCTION DE LA SITUATION SANITAIRE. LES ÉVÉNEMENTS AURONT LIEU À L'ALLIANCE FRANÇAISE DE DJERBA, À L'ADRESSE INDIQUÉE, SAUF EXCEPTION.

#### 4.1. Programmes

### Le Salon du Livre Audio - novembre 2021 (en partenariat avec l'Alliance Française de Bizerte)



#### Programme

##### Samedi 27 novembre 2021 De 9h00 à 18h00

Expositions : Éditeurs tunisiens et français, libraires, chefs de projets et startups (start-up évoluant dans le développement et la diffusion du livre audio)

Ateliers : enregistrement de livre audio, lecture à voix haute, atelier de lecture...

##### Dimanche 28 novembre 2021

**De 9h00 à 12h00** : Lectures croisées, visites de classes Expositions et ateliers

AFB : Atelier "Kissa" : création de livre en ligne, en partenariat avec Estiféda

**De 10h00 à 12h00** : Casting de la voix

**De 14h00 à 15h00** : Table ronde « **Production d'un livre audio : des coulisses aux libraires** »

Avec Paule de Bouchet (Directrice éditoriale Livres audio Gallimard et Gallimard Jeunesse et Présidente festival Vox) Habib Zoghbi (Directeur des librairies La Maison du Livre) Marie Pierre Cattino (Co-directrice des éditions Koine et dramaturge) et Robin Renucci (Comédien réalisateur et scénariste)

**De 15h00 à 16h00** : Table ronde « **Découverte des acteurs du livre audio** »

Avec Cécile Palusinski (Présidente de la Plume de Paon), Zakia Bouassida (fondatrice de LIVOX) Laure Saget (directrice du développement audio Madrigal) et Mohamed Ali Feki (Responsable projet ouï lire, BNT)

**De 16h30 à 17h30** : Table ronde « **Didactisation du livre audio : usage en médiathèque et en classe de FLE** »

Avec Yvan Amar (producteur à Radio France, fondateur de ladansedemots.fr) Frédéric Jagu (Chargé de projet Médiathèques et innovation) Christophe Rioux (Universitaire, journaliste et écrivain, juré

du Prix du livre audio, La Plume de Paon, France Culture) et Abdessattar Amamou (Universitaire et historien)

"Un livre est quelqu'un" écrivait Victor Hugo. Et chaque lecture est donc une rencontre singulière... En accueillant les 26 et 27 novembre 2021 le "premier Salon du livre audio en Tunisie", la Bibliothèque nationale de Tunisie (BNT) propose durant ces deux jours de discuter avec les créateurs et créatrices de ces livres, autour de moments hors du temps et passionnants.

Organisé dans le cadre de l'événement " Novembre Numérique", en partenariat avec l'Institut français de Tunisie (IFT), les Alliances françaises de Tunisie (Bizerte, Djerba, Gafsa, Kairouan et Tunis), la BNT et l'association La Plume de Paon (association très active sur le livre audio en France), cette première édition entend présenter au public tunisien les perspectives culturelles et éducatives du livre audio et ses richesses ainsi que plein d'autres projets innovants. Au rendez-vous : des ateliers de lecture et d'enregistrement, des tables rondes, des castings de voix, une exposition.

Etaient présents samedi au rendez-vous des éditeurs et diffuseurs de livres audio en France et en Tunisie (Livox Audiobooks, Gallimard jeunesse, Madrigal, Editions Koïnè, Clairefontaine, la Maison du livre...), libraires, chefs de projets et startupers (start-up évoluant dans le développement et la diffusion du livre audio). La première journée qui a connu l'affluence d'un bon nombre d'enfants accompagnés de leurs parents ainsi que des jeunes et un large public a été réservée à des ateliers : Lectures croisées, enregistrement de livre audio, lecture à voix haute, atelier de lecture.





Liens Vidéos sur YouTube :

▶ Troisième table ronde du salon du livre audio en Tunisie : Didactisation du livre audio

▶ Deuxième table ronde du salon du livre audio en Tunisie : Découverte des acteurs du livre audio

Article fondation AF : [1ère édition du Salon du Livre Audio en Tunisie les 27 et 28 novembre 2021](#)

Tekiano : [Salon du Livre Audio en Tunisie: 1ère édition les 27 et 28 novembre 2021 \(Programme\)](#) |

[Tekiano : TeK'n'Kult](#)

La presse : [1ère édition du Salon du livre audio en Tunisie les 27 et 28 novembre à la Bibliothèque Nationale de Tunisie : Le livre à l'ère du numérique | La Presse de Tunisie](#)

**Kapitalis** : [La Bibliothèque nationale accueille le premier Salon du Livre audio en Tunisie - Kapitalis](#)

**TAP info** : <https://www.tap.info.tn/fr/Portail-%C3%A0-la-Une-FR-top/14619485-la-tradition-du>

**Article** : "Le livre audio, ambassadeur d'une diplomatie Littéraire" paru dans Lire Magazine littéraire

“ Le livre audio d'hier à aujourd'hui", Christophe Rioux, 2022 <https://bit.ly/ViveLeLivreAudio-LML>

**El Marchi : du 10 au 12 décembre 2021**

“El Marchi” est un événement public qui a lieu en fin d’année ou durant les vacances de printemps. C’est un marché solidaire ouvert aux artisans, aux associations et aux petites structures de tout genre. L’Alliance souhaite à cette occasion mettre en avant les produits djerbiens, traditionnels ainsi qu’offrir au commerce raisonné de proximité une nouvelle scène de diffusion.



**RAPPORT MORAL - Bilan d'activités Septembre - Décembre 2021**

*Alliance Française de Djerba - Association Tuniso-Française Interculturelle de Djerba*

---



**Chouettes vacances : du 24 au 26 décembre 2021**

Chouettes vacances est un programme réservé aux vacances scolaires. Durant deux à trois jours de nombreuses activités ludiques et pédagogiques sont proposées autour de la poterie, la robotique, l'art, la musique et la lecture. L'objectif, offrir aux jeunes de l'île une escapade culturelle, joyeuse et cela tout en apprenant.

**CHOUETTES VACANCES!**  
24 - 25 - 26 DÉCEMBRE 2021

**PROGRAMME SPECIAL ATELIERS!**

- ATELIER PEINTURE
- ATELIER CUISINE
- ATELIER POTERIE
- ATELIER ROBOTIQUE
- ATELIER RECYCLAGE
- ATELIER ORIGAMI
- ATELIER MARQUES PAGES
- ATELIER KAROKÉ
- BRUUNNNCH
- TON MIX

af Alliance Française Djerba - Tunisie

HOUÏT SOUK

**PROGRAMME SPECIAL ATELIERS!**

**CHOUETTES VACANCES!**  
24 - 25 - 26 DÉCEMBRE 2021

- VENDREDI 24/12** 9:00 - 12:00  
ATELIER CUISINE + ATELIER DESSIN
- SAMEDI 25/12** 9:00 - 12:00  
ATELIER ORIGAMI + ATELIER ROBOTIQUE
- SAMEDI 25/12** 14:00 - 17:00  
ATELIER POTERIE + ATELIER MARQUES PAGES
- DIMANCHE 26/12** 10:00 - 13:00  
ATELIER RECYCLAGE + ATELIER KAROKÉ

**BONUS** ATELIER MAQUILLAGE + BRUNCH

**PASS** 2 ATELIERS 40 dt  
**PASS** 3 JOURS 120 dt  
**PASS** 3 JOURS PRIX MEMBRE 90 dt

af Alliance Française Djerba - Tunisie 50 077 494



Chouettes vacances décembre 2021

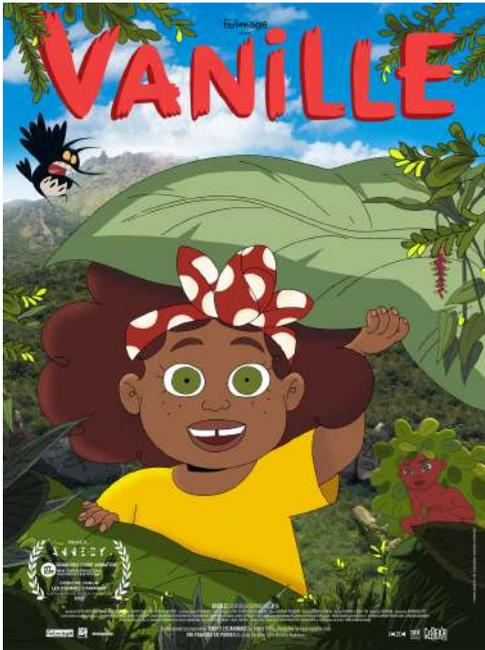
**RAPPORT MORAL - Bilan d'activités Septembre - Décembre 2021**

*Alliance Française de Djerba - Association Tuniso-Française Interculturelle de Djerba*

---

**Ciném'Alliance - Tout au long de l'année**

Ces cycles de projections tous publics proposant des courts métrages, du cinéma d'animations, des projections pédagogiques et des films contemporains, permettent de découvrir l'univers cinématographique francophone. L'Alliance Française de Djerba puise dans le large catalogue proposé par le réseau IFT ainsi que dans ses ressources personnelles. Ces projections ont débuté au mois d'octobre puis ont continué en décembre, février et mars 2022.



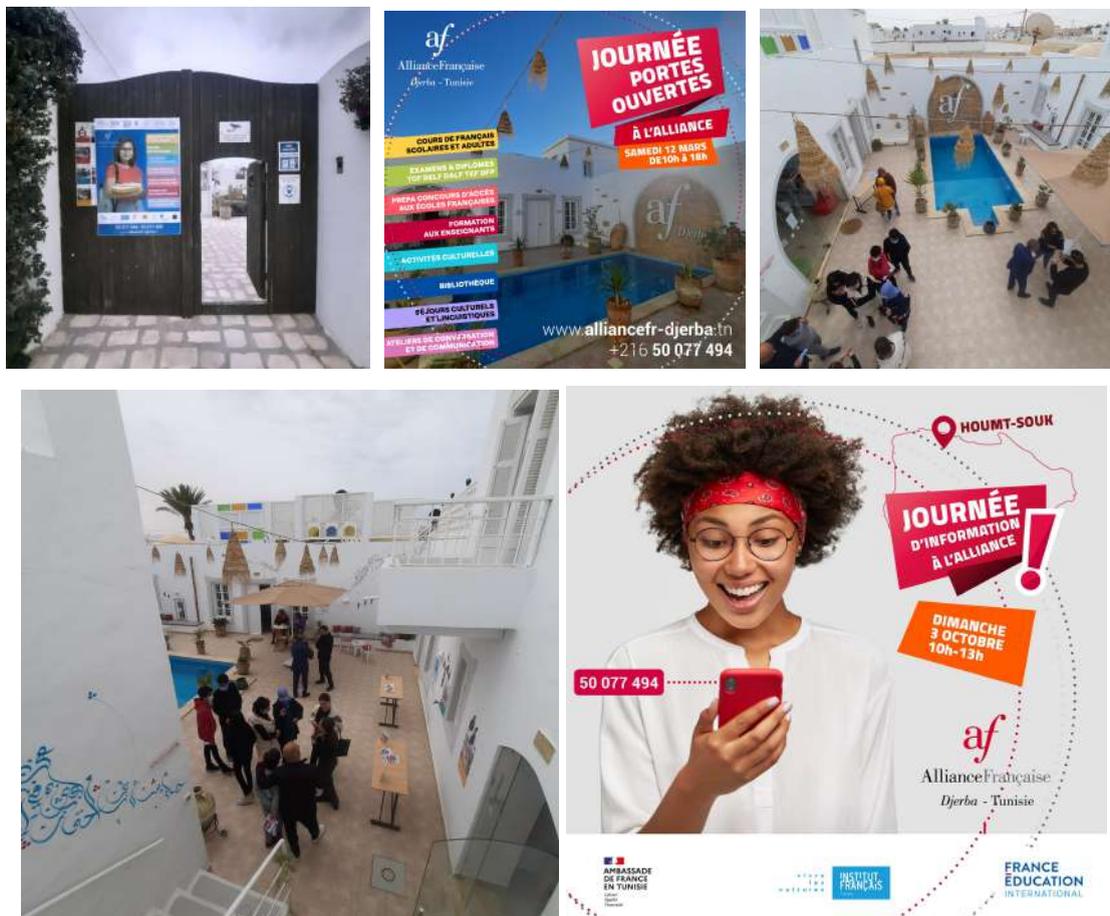
Octobre 2021



Février 2022

### **Journées Portes Ouvertes - Deuxième et Dernier Trimestre de l'année**

L'Alliance Française de Djerba a ouvert ses portes au grand public à l'occasion du mois de la francophonie. Ces journées avaient pour but de présenter, entre autres, les différents services de la médiathèque ainsi que les missions et la programmation culturelle de l'Alliance Française.



## 4.2. Activités ponctuelles

Au courant de l'année 2022, l'Alliance Française de Djerba a proposé à ses publics des manifestations d'envergure. Deux concerts et une soirée de Stand-Up ont permis à tous les intéressés de se regrouper dans le jardin du 7 rue Ettaamir.

### **Table ronde - Recyclage : 10 novembre 2021**

Jamie Furniss, chercheur à l'IRMC, a organisé la table ronde "Recyclage et protection de l'environnement à Djerba" : le 10 novembre 2021 de 16h à 18h à l'Alliance française de Djerba. Intervenant.e.s :

- Marwa Glaa, étudiante en Géographie, Faculté des sciences humaines et sociales de Tunis et boursière FTDES-IFT-IRMC
- Hassen Ben Jmia, fondateur de l'entreprise ECO DEC Djerba, spécialisée dans le recyclage
- Khaoula El Cadi, Présidente de l'Association pour la Sauvegarde de l'Île de Djerba et directrice d'hôtel

En partenariat avec l'Institut français de Tunisie, l'Association pour la sauvegarde de l'île de Djerba et ECO DEC Djerba

[Table ronde "Recyclage et protection de l'environnement à Djerba" – 10 novembre 2021, Alliance française de Djerba – Le carnet de l'IRMC](#)



### **Wild x DCX Tour - La Caravane du numérique du 08 au 10 octobre**

Une invitation au voyage et à la découverte, avec la caravane numérique Wild x DCX Tour qui a ouvert les portes virtuelles du monde animal, et du patrimoine tunisien.

Le Wild x DCX Tour est une caravane itinérante dédiée à l'initiation aux nouvelles technologies immersives appliquées à la protection de la biodiversité et du patrimoine culturel. Regroupant les expériences immersives d'une startup française et d'une startup tunisienne, son objectif était de parcourir les régions tunisiennes pour présenter les travaux immersifs des deux startups aux jeunes publics. Sur terre, dans les airs ou sous l'eau, les toutes dernières technologies de captation d'images et de diffusion à 360° permettent de transporter le public au plus près des animaux les plus fascinants de la planète, mais également de valoriser le patrimoine culturel tunisien.



**DU 19  
AU 20  
NOV  
2021**

## Novembre Numérique

### WILD X DCX TOUR CARAVANUMÉRIQUE

Le Wild x DCX Tour est une caravane itinérante regroupant les expériences immersives d'une startup française et d'une startup tunisienne. Son objectif est de parcourir les régions tunisiennes pour présenter leurs travaux immersifs aux jeunes publics.

Sur terre, dans les airs ou sous l'eau, les toutes dernières technologies de captation d'images et de diffusion à 360° permettent de transporter le public au plus près des animaux les plus fascinants de la planète, mais également de valoriser le patrimoine culturel tunisien.

Confortablement assis dans un fauteuil, vivez une expérience insolite à la rencontre de la faune, avec plus de 140 espèces animales et la flore des 5 continents, des terres gelées, en passant par les océans, jusqu'aux savanes.

**#IMMERSION #VR**  
**A PARTIR DE 8 ANS**  
**30-35 MINUTES**  
**ENTRÉE LIBRE DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES**  
**ALLIANCE FRANÇAISE DE DJERBA**

Alliance Française de Djerba  
Programme culturel // Novembre 2021



### **Flaubert 21, dialogue entre les deux rives - Octobre 2021**

A l'occasion du bicentenaire de la naissance de Flaubert, l'Association Bizerte Cinéma, l'Alliance Française de Bizerte Tunisie, جمعية لوطوس Association LOTOS, Alliance Française de Djerba - Tunisie, Afco Cheneni, et Le Club Unesco-Alecso de Gafsa نادي اليونسكو و الألكسو بقفصة, ont participé à la réalisation de manifestations artistiques et culturelles qui auront lieu du 23 octobre au 6 novembre 2021, en partenariat avec l'Association Les Amis du Printemps Arabe et de la Tunisie (LAPAT) et l'institut français de Tunisie

Ces manifestations ont gravité autour de l'œuvre du grand voyageur qu'était Flaubert. Ses "Rêves d'orient" interrogent les représentations culturelles d'un seul côté de la rive.

L'Alliance Française de Djerba a présenté dans le cadre de ce projet :

- Une exposition des adaptations et illustrations de "Salammbô la muse" qui se poursuivra jusqu'au 30 octobre dans l'espace Le Petit Prince de la médiathèque
- Une projection d'une série de documentaires sur "Salammbô, l'idée de Flaubert née à Carthage"



**5-6-7  
NOV  
2021**

# **GUSTAVE FLAUBERT À DJERBA / BICENTENAIRE**

## DIALOGUE D'UNE RIVE À L'AUTRE

A l'occasion du bicentenaire de la naissance de Flaubert, l'ABC Bizerte, l'Alliance Française de Bizerte, Association LOTOS, Alliance Française de Djerba, Afco Cheneni et Le Club Unesco-Alecso de Gafsa, participent à la réalisation de manifestations artistiques et culturelles qui ont lieu du 23 octobre au 6 novembre 2021, en partenariat avec l'Association LAPAT et l'IFT.

**Exposition des adaptations et illustrations de «Salammbô la muse» du 5 au 7 novembre à l'Alliance Française de Djerba.**

**Projection d'une série de documentaires sur «Salammbô, l'idée de Flaubert née à Carthage».**

**#EXPO  
#PROJECTION**

**TOUT PUBLIC**

**GROUPES SCOLAIRES**

**ALLIANCE FRANÇAISE  
DE DJERBA**

Alliance Française de Djerba  
Programme culturel // Novembre 2021



#### 4.4. Marketing événementiel

Dans le cadre de son ouverture sur la ville de Midoun, une opération de marketing événementiel a eu lieu à Bourgo Mall avec la complicité de la direction du centre commercial.

Sur deux jours, le temps d'un week-end, un stand d'information et de renseignements a été installé dans le hall principal du centre commercial.



#### 4.5. Bibliothèque



L'Alliance Française de Djerba propose à ses jeunes et moins jeunes publics une bibliothèque de prêt. Ouverte de mercredi à samedi, de 15h à 18h, on y trouve des bandes dessinées, des romans, des contes, ainsi que des manuels et méthodes FLE, à destination d'apprenants scolaires et adultes, mais aussi des supports pédagogiques à destination des enseignants.

**Conditions de prêt et d'abonnement**

50 dt / an

3 ouvrages / semaine

La bibliothèque de l'Alliance Française de Djerba utilise un logiciel de gestion de fonds documentaire et d'adhérents. Cet outil permet la traçabilité et le suivi de circulation d'ouvrages (SIGB). Il propose aussi une interface publique de connexion à destination des abonnés ainsi qu'un catalogue public.

**4.6. Chiffres 2021-2022**

	<b>Nombre d'actions</b>	<b>Personnes touchées</b>
<b>Évènements</b>	<b>57</b>	<b>3145</b>
Évènement culturel	42	1768
Activité culturelle	8	95
Journée d'information / Portes Ouvertes	3	986
Évènement pédagogique	1	6
Célébration	1	
Elections	1	40
Évènement marketing	1	250
<b>Visites</b>	<b>10</b>	<b>40</b>
Visite officielle	3	7
Visite professionnelle - amicale	5	10
Visite pédagogique	2	23

## **5. ADMINISTRATION ET SERVICES PUBLICS**

L'Alliance Française de Djerba est un centre culturel et éducatif faisant partie d'un réseau mondial historique et représentatif de la diplomatie française d'influence dans le monde. A cet effet, une organisation rigoureuse, tant sur le plan humain que sur le plan administratif est nécessaire afin de garantir un service public de qualité et qui fidélise.

Pour ce faire, et dès l'ouverture de l'Alliance en octobre 2021, une organisation des services internes s'est vu progressivement mettre en place.

### **5.1. Définition de la stratégie et gouvernance**

Pour garantir une bonne gouvernance et un pilotage stratégique de l'Alliance Française de Djerba, le bureau de l'association a validé une stratégie annuelle et pluriannuelle en cohérence avec les statuts de l'association, les missions d'une Alliance Française et le contexte local. Cette stratégie sert de base aux plans d'actions annuels et permet à la fois un pilotage stratégique de l'établissement, la création de liens avec les partenaires et acteurs locaux ainsi que le suivi des actions et des résultats obtenus.

### **5.2. Notions du Fonctionnement interne de l'équipe**

La particularité propre aux Alliances Françaises réside dans leur division interne entre la part associative et la part entrepreneuriale. De fait, à l'Alliance Française de Djerba le Conseil d'Administration et la direction bien que représentant deux axes différents ont dès l'origine cherché à établir une dynamique de travail collaborative. Ainsi, entre circulation permanente des informations et rapports horizontaux entre les deux parties, la direction et le CA ont pour objectif commun l'épanouissement de leurs projets et de leurs innovations. Ainsi, des réunions régulières ont lieu entre le bureau de l'association et le directeur mais aussi entre le bureau et tous les membres de l'équipe de direction.

Cette dynamique conjointe est aussi le résultat du respect permanent et méticuleux des statuts de l'association sans qui le cadre juridique de l'Alliance ne serait.

#### **5.2.1. Centralisation de l'information**

Afin de fluidifier le fonctionnement en interne entre les agents de l'Alliance, les enseignants et la direction, un "drive" a été mis en place pour centraliser les documents administratifs, les outils de travail et éventuellement les documents édités de façon collégiale (les fiches pédagogiques etc.).

Cette solution numérique a pour objectif un gain de temps en termes d'échange de documents et d'outils de travail et aussi un aspect économique et écologique, réduisant ainsi drastiquement l'impression de documents et la consommation de papier.

### 5.2.2. Réunions de service

Avec le développement du volume des actions internes et externes, des réunions de service régulières sont organisées en moyenne une fois chaque quinzaine. Un compte rendu avec un ordre du jour ainsi qu'un relevé de décisions nécessaire au suivi des activités sont aussi rédigés et archivés.

### 5.2.3. Horaires

Les horaires de l'Alliance Française de Djerba sont :

Du lundi au vendredi - de 9h à 12h et de 14h à 18h

Samedi de 9h à 13h

Les horaires d'été et du mois de Ramadan correspondent aux horaires de la séance unique tels que définis par les autorités tunisiennes.

### 5.2.4. Règlement intérieur de l'établissement

#### Principes d'ordre intérieur

##### PRÉAMBULE

Ce rappel des règles de bonne conduite s'inscrit dans le cadre de la mission d'intérêt général de l'Alliance Française de Djerba, association tunisienne indépendante de toute emprise politique, économique, religieuse ou idéologique, dont les activités tendent à l'objectivité du savoir, dans le respect de la diversité des opinions.

##### **Article 1 | Champ d'application :**

Champ d'application

Ces règles de bonne conduite concernent :

- l'ensemble des apprenants de l'AF Djerba ;
- l'ensemble des personnels de l'AF Djerba ;
- l'ensemble des prestataires de services employés par l'AF Djerba
- et, d'une manière générale, à toute personne physique ou morale présente, à quelque titre que ce soit, au sein de l'AF Djerba (ex : personnels d'organismes extérieurs ou hébergés, prestataires, visiteurs, invités, collaborateurs bénévoles...).

##### **Article 2 | Hiérarchie des règlements intérieurs**

Hiérarchie des règlements intérieurs Les personnes relevant d'établissements ou d'organismes distincts de l'établissement ne peuvent se prévaloir de dispositions propres qui seraient contraires ou incompatibles avec les dispositions du présent règlement intérieur.

#### CHAPITRE I : DISPOSITIONS GÉNÉRALES

##### **Article 3 | Comportement général**

**3.1.** Le comportement des personnes, que ce soit par leurs actes, par leurs propos ou par leurs écrits, ne doit pas être de nature :

- à porter atteinte à l'ordre public et au bon fonctionnement de l'établissement ;

- à créer illégalement une perturbation dans le déroulement des activités d'enseignement (cours, examens...), des activités administratives, des activités culturelles et, en général, de toute manifestation autorisée ;
- à porter atteinte à la santé, à l'hygiène et à la sécurité des personnes et des biens ;
- à porter atteinte aux matériels mis à disposition au sein de l'établissement.

**3.2.** D'une manière générale, le comportement des personnes doit être conforme aux règles communément admises en matière de respect d'autrui et de civilité, ainsi qu'aux lois et règlements en vigueur.

#### **Article 4 | Harcèlement**

**4.1.** Sont des délits punissables dans les conditions prévues par le code pénal :

- le fait de harceler autrui par des agissements répétés ayant pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de travail susceptibles de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel ;
- le fait de harceler autrui dans le but d'obtenir des faveurs de nature sexuelle ;
- le fait de harceler autrui dans le but d'obtenir des avantages matériels.

**4.2.** Le fait de harcèlement peut donner lieu à une sanction disciplinaire indépendante de la mise en œuvre de poursuites pénales.

#### **Article 5 | Usage des moyens de communication**

Sans préjudice de la réglementation spécifique aux examens, l'usage audible des téléphones portables et de tous les moyens de communication et de transmission est interdit pendant les enseignements ainsi qu'au sein des salles de certifications.

#### **Article 6 | Plagiat - Contrefaçon**

**6.1.** Conformément au code de la propriété intellectuelle, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle d'une œuvre de l'esprit faite sans le consentement de son auteur est illicite.

**6.2.** La contrefaçon ou le plagiat peuvent donner lieu à une sanction disciplinaire indépendante de la mise en œuvre de poursuites civiles et pénales.

#### **Article 7 | Effets et objets personnels**

L'AF Djerba ne peut être tenue pour responsable de la disparition ou de l'atteinte aux biens personnels, lesquels sont toujours réputés demeurer sous la garde de leur propriétaire ou détenteur.

#### **Article 8 | Fichier de personnels et d'apprenants**

**8.1.** L'utilisation des fichiers, notamment des fichiers d'inscription, se fait dans le respect de la loi relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel. Par ailleurs, l'apprenant a un droit d'accès et de rectification pour les données qui le concernent.

**8.2.** Les apprenants reconnaissent accepter de manière libre, spécifique et informée que l'AF Djerba utilise leur adresse électronique à des fins de publicité ou d'envoi des lettres d'informations internes sur des thématiques telles que la culture, la médiathèque ou encore les certifications (liste non exhaustive). Ils peuvent toutefois refuser cette utilisation par l'envoi d'un courrier et/ou e-mail à l'AF Djerba refusant explicitement cette utilisation.

Ils acceptent de manière irrévocable que l'AF Djerba puisse leur envoyer toutes les informations d'ordre pratique (liste non exhaustive : locaux, modification d'horaire, changement de professeurs...)

**8.3.** Les adresses privées des personnels et apprenants de l'AF Djerba ne peuvent être communiquées par les services de l'AF Djerba aux apprenants, aux personnels ou aux tiers sans un accord préalable.

## **CHAPITRE II : RESPECT DES RÈGLES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ**

#### **Article 9 | Alcool et drogue**

Il est strictement interdit de pénétrer ou de demeurer dans l'établissement en état d'ébriété ou sous l'emprise de la drogue.

La consommation de boissons alcoolisées est strictement interdite.

#### **Article 10 | Interdiction de fumer**

Il est interdit de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif. L'usage du tabac n'est possible qu'à l'extérieur des bâtiments.

**Article 11 | Respect des consignes de sécurité**

**11.1.** Quel que soit le lieu où elle se trouve au sein de l'établissement, toute personne doit impérativement prendre connaissance et respecter :

- les consignes générales de sécurité, et notamment les consignes d'évacuation en cas d'incendie ;
- les consignes particulières de sécurité, et notamment celles relatives à la détention ou la manipulation de produits dangereux.

**11.2.** Il convient, le cas échéant, de se reporter aux documents affichés ou distribués au sein de l'AF Djerba.

**Article 12 | Introduction de substance ou de matériel**

Sous réserve d'une autorisation expresse des autorités compétentes, il est interdit d'introduire ou de transporter dans les locaux de l'association toute substance, tout matériel ou tout instrument dangereux, illicite, nuisible à la santé ou contraire aux impératifs de salubrité ou d'ordre public.

**CHAPITRE III : DISPOSITIONS CONCERNANT LES LOCAUX**

**Article 13 | Maintien de l'ordre dans les locaux**

**13.1.** Le directeur de l'AF Djerba, ou son représentant, est responsable de l'ordre et de la sécurité dans les enceintes et locaux affectés à titre principal à l'établissement dont il a la charge.

**13.2.** Le directeur, ou son représentant, est compétent pour prendre à titre temporaire toute mesure utile afin d'assurer le maintien de l'ordre. Les faits qui ont conduit au prononcé d'une telle mesure peuvent donner lieu à une procédure disciplinaire.

**Article 14 | Accès aux espaces d'enseignement et aux espaces administratifs**

**14.1.** L'accès aux différents espaces et locaux de l'AF Djerba est strictement réservé aux apprenants, aux enseignants, aux personnels de l'établissement ainsi qu'à toute personne dûment autorisée et est strictement interdite aux animaux.

**14.2.** L'accès et la présence peuvent être limités pour des raisons liées notamment à la sécurité et être conditionnés à la présentation de la carte d'étudiant ou professionnelle et /ou à l'ouverture des sacs ou coffres de véhicule.

**14.3.** Les personnels des entreprises extérieures doivent être porteurs de l'identification de l'organisme ou de la société dont ils dépendent.

**Article 15 | Circulation et stationnement**

**15.1.** La circulation et le stationnement des véhicules sur les parkings de l'AF Djerba ne sont ouverts qu'aux personnels de l'établissement et aux personnes dûment autorisées.

**15.2.** Aucun moyen de transport (motorisé ou non) ne sera autorisé à l'intérieur des locaux.

**15.3.** Le stationnement est soumis à la délivrance préalable d'une autorisation dont les conditions sont réglementées. Les usagers peuvent bénéficier d'une telle autorisation notamment lorsqu'ils disposent d'une carte de grand invalide civil.

**15.4.** Il est interdit de stationner en dehors des emplacements prévus à cet effet et sur les zones de cheminement ou d'évacuation (portes, escaliers, issues de secours...). Les voies d'accès des pompiers ou des véhicules de secours doivent être dégagées en permanence sous peine d'un déplacement aux frais du contrevenant.

**Article 16 | Utilisation des locaux**

**16.1.** Les locaux doivent être utilisés conformément à leur affectation, à leur destination et à la mission d'enseignement dévolue à l'AF Djerba.

**16.2.** Tout aménagement, tout équipement lourd ou toute modification de locaux (y compris les modifications d'accès ou les changements de serrure) doit être soumis à l'autorisation préalable du directeur de l'AF Djerba ou de son représentant habilité.

**Article 17 | Identification des apprenants**

**17.1.** La carte d'étudiant ou d'adhérent, document nominatif et personnel, doit permettre l'identification rapide et sans ambiguïté des apprenants et adhérents inscrits.

**17.2.** La carte donne accès aux enceintes et aux locaux de l'AF Djerba. Elle doit être présentée aux autorités de l'AF Djerba ou aux agents désignés par elles chaque fois que ceux-ci le demandent. Tout refus de présentation expose l'apprenant à une procédure disciplinaire.

**17.3.** Tous prêts, échanges, falsifications ou tentatives de falsification de carte sont interdits et sont passibles de sanctions pénales et disciplinaires.

**Article 18 | Sanctions de la violation de ces règles de bonne conduite**

En cas de non-respect de l'une de ces règles, les sanctions peuvent être l'avertissement ou l'exclusion, temporaire ou définitive, sans remboursement des frais engagés. Toute décision prise à cet égard fera l'objet d'une notification motivée adressée par courrier recommandé ou tout autre mode de communication – notamment électronique – permettant la preuve de son envoi.

**Yassine Hamrouni**

Directeur de l'Alliance Française de Djerba

**5.2.5. Règlement intérieur public (Mai 2022)**

**RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES USAGERS DE L'ALLIANCE FRANÇAISE DE DJERBA**

Le présent règlement s'applique à toutes les personnes participant à une action organisée par l'Alliance Française de Djerba (AF Djerba). Un exemplaire est disponible dans les locaux de l'établissement et remis à chaque apprenant, enseignant et employé (en personne ou par voie électronique). Le règlement définit les règles d'hygiène et de sécurité, les règles générales et permanentes relatives à la discipline ainsi que la nature et l'échelle des sanctions pouvant être prises vis-à-vis des individus qui y contreviennent et leurs garanties procédurales. Toute personne doit respecter les termes du présent règlement durant toute la durée de l'action de formation, de sa présence dans les locaux ou de sa participation aux actions culturelles organisées par l'AF Djerba.

**SECTION 1 : RÈGLES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ**

**ARTICLE 1 : PRINCIPES GÉNÉRAUX**

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect :

- des prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité sur les lieux de formation ;
- de toute consigne imposée soit par la direction de l'AF Djerba (ou toute personne la représentant) s'agissant notamment de l'usage des matériels mis à disposition.

Chacun doit ainsi veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales et particulières en matière d'hygiène et de sécurité. Si quelqu'un constate un dysfonctionnement du système de sécurité, il en avertit immédiatement la direction de l'Alliance Française de Djerba ou un de ses représentants. Le non-respect de ces consignes expose la personne à des sanctions disciplinaires.

**ARTICLE 2 : CONSIGNES D'INCENDIE**

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de l'AF Djerba. Chacun doit en prendre connaissance. En cas d'alerte, il doit cesser toute activité et suivre dans le calme les instructions du représentant habilité.

Toute personne témoin d'un début d'incendie doit immédiatement appeler les secours en composant le 197 - police secours - et le 190 - pompiers - puis alerter un représentant de l'AF Djerba.

### **ARTICLE 3 : BOISSONS ALCOOLISÉES ET DROGUES**

L'introduction ou la consommation de drogues ou de boissons alcoolisées dans les locaux est formellement interdite. Il est interdit aux usagers de pénétrer ou de séjourner en état d'ivresse ou sous l'emprise de la drogue dans les locaux de l'AF Djerba. Seule sera autorisée la consommation de boissons alcoolisées dans le cadre d'activités de dégustation ou de fêtes prévues par la direction.

### **ARTICLE 4 : INTERDICTION DE FUMER**

Il est formellement interdit de fumer et/ou de vapoter dans les salles de classe, les bureaux et la bibliothèque.

## **SECTION 2 : DISCIPLINE GÉNÉRALE**

### **ARTICLE 5 : ASSIDUITÉ DES APPRENANTS**

#### *ART. 7.1. – Horaires de formation*

Les apprenants doivent se conformer aux horaires fixés et communiqués au préalable par l'AF Djerba. Le non-respect de ces horaires peut entraîner des sanctions.

#### *ART. 7.2. – Absences, retards et départs anticipés*

En cas d'absence, de retard ou de départ avant l'horaire prévu, les apprenants doivent avertir l'AF Djerba et plus particulièrement l'enseignant du cours concerné. Le cas échéant, l'établissement peut informer le financeur. Tout manquement non justifié par des circonstances particulières constitue une faute passible de sanctions disciplinaires.

### **ARTICLE 6 : TENUE VESTIMENTAIRE**

Chacun est invité à se présenter à l'organisme en tenue vestimentaire correcte.

### **ARTICLE 7 : COMPORTEMENT**

Il est demandé à chacun d'avoir un comportement garantissant le respect des règles élémentaires de savoir-vivre, de savoir-être en collectivité.

### **ARTICLE 8 : USAGE DES TÉLÉPHONES PORTABLES**

L'usage des téléphones portables est interdit pendant les cours de l'AF Djerba. Seul l'enseignant ou le représentant de l'établissement peut choisir de l'accepter ponctuellement.

**SECTION 3 : MESURES DISCIPLINAIRES**

**ARTICLE 9 : SANCTIONS DISCIPLINAIRES**

Tout manquement à l'une des prescriptions du présent règlement intérieur pourra faire l'objet d'une sanction prononcée par la direction de l'AF Djerba ou son représentant.

Tout agissement considéré comme fautif pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions suivantes :

- rappel à l'ordre ;
- avertissement écrit par le directeur de l'AF Djerba ou par son représentant ;
- exclusion temporaire de la formation ;
- exclusion définitive de la formation.

Les amendes ou autres sanctions pécuniaires sont interdites.

**5.2.6. Conditions générales de vente**

**Alliance Française de Djerba - Tunisie**

**Conditions générales de vente**

Les conditions générales de vente encadrent la relation contractuelle entre le client et l'Alliance française de Djerba - Tunisie. Elles décrivent les différents aspects de la transaction, de la prestation de service et leurs articulations avec le règlement intérieur auquel doit se plier le client et/ou l'utilisateur. Le règlement intérieur auquel sont adossés les CGV (conditions générales de vente) permet la régulation de la vie de l'établissement et des rapports entre ses différents acteurs. Il fixe les règles d'organisation telles que les heures d'entrées et de sorties ou encore les déplacements des élèves. Il détermine les conditions dans lesquelles les droits et obligations s'exercent au sein de l'Alliance française de Djerba.

**Article 1 – Application**

Les présentes conditions générales de vente et le présent règlement intérieur sont applicables aux prestations proposées par l'Alliance française de Djerba. Elles concernent tous les apprenants suivant des cours collectifs, individuels, subventionnés, réglés directement ou par des tiers pour les activités d'enseignements et les prestations connexes ou annexes. En s'inscrivant, le candidat, et ses responsables légaux pour un mineur, acceptent sans réserve les présentes conditions générales de vente.

**Article 2 – Conditions de paiement**

Seuls les paiements par chèque, TPE (Terminal de paiement électronique) et en ligne sont acceptés.

Les paiements par virement bancaire sont réservés aux institutions et aux cours collectifs.

Si le paiement d'une commande se fait par virement et génère des frais bancaires pour l'Alliance française, cette dernière se réserve le droit d'en demander le remboursement au client.

Pour les sessions régulières de cours, le fractionnement du paiement par chèque est toléré dans une limite de trois fois, à raison d'une fois mensuellement, dans la même année fiscale. Le paiement doit être intégral et immédiat. Les chèques devront être datés au premier jour ouvrable du mois.

Aucune réservation de cours ne peut être effectuée, seule la préinscription et son règlement intégral sont acceptés.

Pour les sessions sur commande par des entités, le règlement est effectué pour 50% à la commande et 50% à l'issue de la prestation.

**Article 3 – Conditions d'admission**

L'Alliance Française de Djerba se réserve le droit de refuser une prestation de service, cours de français inclus, sans avoir à motiver sa décision. Cette dernière peut être prise au vu d'infractions antérieures au règlement intérieur, d'un manque d'assiduité, sans que la liste soit exhaustive.

**Article 4 – Conditions d'inscription et tarifs**

Les tarifs des cours et des services sont disponibles à l'accueil et sur le site Internet.

**Article 5 – Remboursement**

*A) Examens et certifications*

Les droits d'examens ne sont pas remboursables, quel que soit le motif de l'absence, du désistement ou de l'impossibilité de se présenter à l'épreuve. Aucun report d'inscription n'est possible.

*B) Cours de langue*

- Un remboursement intégral est possible seulement avant le début des cours, sur demande écrite en français ou en arabe.
- Dans le cas de maladie de l'utilisateur nécessitant l'arrêt des cours pour toute la durée de la session et certifiée par un médecin ou en cas de décès d'un parent proche, le remboursement se fera alors au *pro rata temporis* des cours restants.
- Un remboursement intégral du cours ou l'octroi d'un avoir sera effectué si ce dernier est annulé par l'Alliance Française de Djerba et que l'utilisateur ne peut plus en bénéficier comme décrit à l'article 6.
- En cas d'exclusion pour raison disciplinaire, aucun remboursement n'est effectué.

*C) Les manuels ne sont pas remboursables.*

*D) Documents justificatifs*

Dans tous les cas de figure évoqués ci-dessus, le remboursement est subordonné à la présentation de pièces justificatives.

**Article 6 – Modification ou annulation des cours de langue**

L'Alliance Française de Djerba se réserve le droit d'annuler ou de modifier le jour ou l'heure d'enseignement d'un cours ainsi que l'enseignant, sans avoir à motiver sa décision pour des raisons de sous-effectifs, de disponibilités des enseignants ou autres.

**Article 7 – Assurances et responsabilités**

L'Alliance Française de Djerba souscrit une assurance incluant une responsabilité civile s'appliquant pour l'usage normal de ses prestations. Par usage normal, on entend aux horaires et dans les conditions décrites dans le règlement intérieur ou sous-tendus par la prestation souscrite.

Les objets, effets, mobiliers, véhicules et valeurs des étudiants ne sont pas garantis contre le vol, les pertes ou dégradation, quelle qu'en soit la cause. Il incombe par conséquent à l'utilisateur ou à ses responsables légaux de contracter toute assurance qu'il jugera utile pour garantir ses biens personnels.

**Article 8 – Utilisation de l'image**

L'Alliance Française de Djerba peut être amenée à prendre des photos ou des vidéos des apprenants à des fins de conception de supports sauf avis contraire de l'utilisateur majeur ou des représentants légaux de l'utilisateur mineur. Cet avis devra être notifié par écrit, au plus tard 5 jours après l'inscription.

### 5.2.7. Règlement intérieur de la bibliothèque

#### **RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ALLIANCE FRANÇAISE DE DJERBA**

*A nos lectrices et lecteurs de l'Alliance présents et à venir, inscrites ou non ! L'Alliance Française de Djerba vous remercie de prendre connaissance du présent règlement et de le respecter.*

#### **ARTICLE 1 : CONDITIONS D'ACCÈS**

La bibliothèque de l'Alliance Française de Djerba est en accès libre et gratuit pour la consultation sur place des différents documents et ouvrages.

Le prêt et la réservation de documents, ainsi que l'accès à distance de la bibliothèque numérique Culturethèque sont accessibles via la souscription à notre abonnement annuel.

Ce dernier vous délivre une carte lecteur valable un an, de date à date.

Pour vous inscrire, il vous faudra nous indiquer :

- **NOM ;**
- **PRÉNOM ;**
- **DATE de NAISSANCE ;**
- **COORDONNÉES TÉLÉPHONIQUE et COURRIEL valables ;**
- **ADRESSE POSTALE.**
- 

Si vous êtes mineur, l'inscription nécessite les renseignements suivants :

- **NOM ;**
- **PRÉNOM ;**
- **DATE de NAISSANCE ;**
- **COORDONNÉES TÉLÉPHONIQUE et COURRIEL valables d'un de vos PARENTS ;**
- **ADRESSE POSTALE.**

Enfin, l'adhésion à cet abonnement se clôture par une cotisation définie par la bibliothèque de l'Alliance.

Par ailleurs, toute personne titulaire d'un compte lecteur peut réserver au préalable une place de travail à la bibliothèque.

**A SAVOIR :** Le/la titulaire d'un compte lecteur est personnellement responsable de sa carte et de l'usage qui peut en être fait par une tierce personne.

Les cartes perdues sont remplacées une seule fois par des duplicatas, sans modification de la date de validité.

Tout changement de coordonnée personnelle et téléphonique, adresse courriel et postale, ainsi que toute perte ou vol de la carte doivent être immédiatement signalés à la bibliothèque.

## **ARTICLE 2 : CONDITIONS DE PRÊT**

Le prêt est consenti à titre individuel.

L'adhérent(e) est responsable civilement de tous les documents inscrits sur sa carte.

La présentation de la carte lecteur auprès du/de la bibliothécaire est exigée à chaque opération de prêt (emprunt et/ou restitution).

Chaque restitution de prêt doit s'effectuer auprès du/de la bibliothécaire de l'Alliance.

Chaque prêt peut être prolongé 2 fois tant que ceux-ci n'excèdent une période de 2 semaines et sous réserve que l'ouvrage/document ne fasse l'objet d'un retard de restitution ou qu'il ne soit pas réservé par un autre adhérent. La prolongation du prêt est faisable dans les locaux de la bibliothèque de l'Alliance, par téléphone ou par e-mail.

Pour une bonne rotation des collections et un meilleur service à l'ensemble des usagers, les délais de prêt doivent être respectés.

Tout retard des ouvrages/documents sera pénalisé par une suspension de prêt égale à la durée du retard.

Tout lecteur/lectrice n'ayant pas rendu les ouvrages/documents empruntés après un 4ème rappel, sera définitivement interdit du prêt à la bibliothèque et un retour express de ces derniers dans leur(s) état(s) initial(aux) avant le prêt ou un duplicatas, devra être effectué sous peine de poursuites juridiques.

Tout document perdu ou abîmé (surlignages, annotations, pages déchirées, etc ...) devra être remplacé.

Tout lecteur/lectrice qui n'est pas en conformité avec le règlement (retards, abonnement arrivé à la date d'échéance, non-remplacement du/des document(s)/ouvrage(s) abîmé(s) ou perdu(s), etc...) ne pourra plus emprunter jusqu'à la régularisation de sa situation.

## **ARTICLE 3 : RÈGLES D'USAGES DE LA BIBLIOTHÈQUE**

La bibliothèque est un espace de détente, de travail et de loisirs dans lequel le silence est de mise.

Les places de travail sont prioritairement réservées aux personnes qui consultent les documents de la bibliothèque et à toute personne devant préparer un examen. Pour ce faire, le personnel de la bibliothèque peut inviter toute personne non-inscrite à céder leur place.

Pour le bon fonctionnement de la bibliothèque, chaque document manipulé doit être remis à sa place exacte sur le rayonnage. En cas d'oubli, il est préférable de remettre le document à reclasser au personnel.

La bibliothèque de l'Alliance Française de Djerba n'est nullement responsable des vols éventuels d'effets personnels.

Tout usager est tenu de respecter le personnel chargé de l'établissement et de préserver les locaux et le matériel, et de les laisser ainsi dans l'état dans lequel il les a trouvés.

Il est **STRICTEMENT INTERDIT** de : **FUMER, BOIRE** et **MANGER** dans les locaux de la bibliothèque.

Les enfants de moins de 12 ans fréquentant la bibliothèque sont sous la responsabilité de leurs parents.

**RAPPORT MORAL - Bilan d'activités Septembre - Décembre 2021**

*Alliance Française de Djerba - Association Tuniso-Française Interculturelle de Djerba*

Toute attitude constituant une atteinte manifeste et directe aux personnes, aux locaux, et/ou aux documents, est susceptible d'entraîner une exclusion temporaire ou définitive.

### 5.3. Services en ligne et digitalisés

Pour répondre aux publics éloignés, mais également pour des questions d'organisation, le choix d'un outil centralisé proposant la préinscription et l'inscription en ligne a été stratégique.

L'adjonction d'une interface de paiement en ligne a été une priorité pour l'Alliance Française de Djerba. D'autre part, toujours dans une optique d'optimisation des services aux publics et potentiellement les transactions financières (délestant ainsi la régie), un Terminal de paiement électronique est présent à l'Alliance Française de Djerba.



### 5.4. Café culturel

Un café culturel est en train de prendre forme progressivement à l'Alliance Française de Djerba. Espace d'accueil et de rencontres, il sera un des lieux incontournables de l'île. Dans le cadre du projet d'établissement, il sera ouvert sur le futur espace de coworking relié à la bibliothèque.



## 5.5. Stratégie numérique

Le numérique s'impose comme élément indispensable de notre quotidien. Plus largement, il agit comme levier de croissance économique et de développement socio-culturel.

Notre volonté est de présenter une offre de service de qualité à valeur ajoutée, calibrée sur les outils et les concepts que le numérique met à disposition aujourd'hui.

Le plan d'action numérique de l'Alliance Française depuis son ouverture a porté principalement sur 3 axes :

- 1 - une offre de service innovante : services en ligne, bibliothèque numérique, une alliance et bibliothèque tiers lieu, des supports innovants
- 2 - une offre de cours et de formation hybride : webinaires, formation des enseignants à distance
- 3 - des activités culturelles orientées numérique : ateliers robotique, coding, séquences VR

La formation, l'accompagnement et le transfert de compétences orientés numérique s'est fait en tâche de fond permanente au sein de l'équipe.

## 6. RESSOURCES HUMAINES

Cinq campagnes de recrutement ont eu lieu depuis l'ouverture de l'Alliance Française de Djerba.

Il s'agit de campagnes de recrutement du gestionnaire administratif et de personnels enseignants. Ces dernières sont de l'ordre de quatre.

### 6.1. Bilan de recrutement des enseignants 2021-2022

Il est important de noter la difficulté de trouver à Djerba, des enseignants qualifiés aux normes d'enseignement proposés par l'Alliance Française de Djerba. Pour pallier cette problématique, des séquences régulières de "pré-formation" ou de "mise en valeur des compétences" sont organisées à l'issue de campagnes de formation. Ces sessions permettent de valider ou pas les prédispositions pédagogiques et intellectuelles des enseignants sélectionnés à la formation au FLE.

#### **Candidatures 2021 : <40**

Bilan : 4 candidats sélectionnés et formés

**Objectif Janvier 2023 : 20 enseignants**

**Objectif Avril 2023 : 30 enseignants**

**Pool pédagogique interne 2021-2022**

<b>Enseignants</b>	<b>Mission et publics</b>	<b>Début de contrat</b>	<b>Fin de contrat</b>
Amani Ben Hadj Messaoud	Enseignante Primaire	2021	2023
Ghada El Mena	Enseignante Collège	2021	2023
Carl Auchapt	Enseignant Primaire	2021	2023
Hichem Trabelsi	Enseignant Lycée	2021	2022

## 6.2. Recrutements

### 6.2.1. Recrutements à Houmt-Souk 2021-2022



Recrutement de nouvelles enseignantes en 2022

En 2021, l'Alliance Française de Djerba a compté dans son équipe,

- Une gestionnaire administrative
- 4 enseignants
- 3 personnes techniques : ménage - technicien factotum - Pisciniste

Par ailleurs, en mai 2021 suite à un partenariat avec le Service Civique Français, l'Alliance Française de Djerba a pu accueillir en son sein une jeune missionnaire. Avec comme objectif premier de renforcer le pôle culturel et son développement, elle restera dans l'équipe jusqu'en mai 2022.

Dans cette même optique d'ouverture vers les jeunes et d'offrir des opportunités professionnelles, une étudiante en licence de science politique internationale a pu réaliser un stage de deux mois au sein de l'Alliance. Ce stage immersif aux côtés du pôle administratif et de la direction de l'Alliance lui aura permis une première formation professionnelle ainsi qu'une découverte du fonctionnement des Alliances françaises.

### 6.2.3. Besoins et perspectives de recrutement

Il s'agit avant tout d'outiller l'Alliance de nouvelles ressources d'aides au développement et au pilotage :

- Enseignants de Français sur objectifs spécifiques ( vacataire)
- Coordinateur pédagogique (vacataire)
- Agent de sécurité (temps plein)
- Médiathécaire (stagiaire ou temps plein)
- Gestionnaire administrative (stagiaire)
- Un directeur administratif et financier : Recruter un DAF c'est enrichir l'équipe dirigeante (Directeur et CA) de compétences nécessaires à un développement rapide avec une vraie maîtrise des risques financiers et légaux.( temps plein ou ressource à temps partagé)

### 6.3. Formations 2021 - 2022 : Habilitation / ProFle / méthodologie FLE

A la rentrée 2021, 3 enseignants ont suivi à l'IFT, à Tunis, une formation de préparation à l'enseignement du FLE.

Parmi ces 3 enseignants, 2 ont été habilités examinateurs-correcteurs DELF B2.

L'objectif en 2023 est d'arriver à habilitier la moitié de l'équipe. Au vu des demandes croissantes en habilitation, l'Institut Français de Tunisie, organisme de gestion centrale des formations, propose pour l'année 2022 une session Habilitation DELF B2 à Sfax.

## 7. COMMUNICATION ET NUMÉRIQUE

### 7.1. Réseaux sociaux

L'Alliance Française de Djerba dispose d'une page Facebook et d'un compte Instagram.

La page FB de l'Alliance compte à ce jour plus de **2000 abonnés organiques**. En effet, aucun sponsoring n'a été effectué depuis sa création. Ce choix assumé permet de mieux envisager la communauté réelle de l'Alliance ainsi que l'intérêt porté aux publications et informations délivrées sur la page.

Le compte Instagram comptabilise un peu plus de 650 abonnés. Avec une présence moins importante sur ce réseau social, une communauté importante s'est tout de même formée au cours de l'année.

Instagram : <https://www.instagram.com/alliancefrancaisedjerba/>

Facebook : <https://www.facebook.com/afdjerbatunisie/>

LinkedIn : <https://tn.linkedin.com/company/alliancefrancaisededjerba>

L'Alliance Française de Djerba offre une fiche Google Business et Google Maps.

## 7.2. Médias

La couverture médiatique de l'Alliance Française de Djerba a débuté en octobre 2021 avec la première interview radiophonique de M. Yassine Hamrouni pour Radio Ulysse. S'en est suivi quatre autres de la sorte avec en dernier lieu une en août 2022. C'est également via Radio Ulysse que l'Alliance a pu partager de nombreuses publicités au cours de l'année concernant son activité, les cours qu'elle propose ainsi que la présentation du nouveau pôle à Midoun.

Fin février, l'Alliance et le directeur ont été mis en avant au cours d'une interview filmée et retranscrite en direct par Djerba Scoop.

La Fondation des Alliances Françaises et ses différents médias ont aussi participé au développement de la couverture médiatique de l'Alliance de Djerba. Ont été partagées, entre autres, une annonce de recrutement d'enseignants ou d'évènements tel que la tournée instituée par l'Alliance Française de Djerba de Samia Orosemane au sein du réseau tunisien.



Ulysse FM - 2021 - Emission Tutti Frutti

### **Article média - Le petit Journal**

[Sommet de la Francophonie : développement du réseau des Alliances françaises](#)

### 7.3. SMSing

Pour répondre aux différents besoins des publics de l'Alliance, dans une démarche de meilleure circulation des informations, plus rapide et efficace, une solution d'envoi de SMS groupé a été choisie. Pour les cours, les horaires, les modifications, les annulations mais aussi afin de confirmer les sessions d'examens ou pour informer de la disponibilité des certificats, des SMS sont envoyés aux intéressés.

### 7.4. Supports

Dans une démarche écologique et économique, l'Alliance Française de Djerba a axé sa communication majoritairement sur les supports numériques.

Néanmoins, quelques tirages en papier se sont vus réaliser.

Afin d'optimiser la portée de ces supports, le choix de la réalisation de marques pages a répondu idéalement à la fois aux besoins de communication ciblée et à la démarche qualité et écologique de l'alliance. Ces supports ambassadeurs présentent indépendamment les différents services de l'Alliance.



### 7.5. Site Web et plateforme Extranet Publique

Dès l'ouverture de l'Alliance en octobre 2021, cette dernière s'est dotée d'un site internet complet couplé à la plate-forme d'inscription et de paiement en ligne.

Développé en interne sous le CMS en WordPress, le site internet de l'Alliance offre des services de contact, de dépôt de projet, et est partiellement connecté à la plateforme des inscriptions.

Une connexion complète via des WebApp est prévue à l'aube de 2023.

Site web : <https://www.alliancefr-djerba.tn/>

Extranet : <https://afdjerba.extranet-aec.com/extranet/#/>

### 7.6. Bibliothèque et Catalogue en ligne

Depuis avril 2022, l'Alliance Française de Djerba s'est dotée d'un logiciel de gestion de bibliothèque, paramétré aux besoins spécifiques du service. Ce logiciel, installé et configuré localement, propose une interface publique de connexion, destinée aux usagers inscrits, permettant la consultation du compte, des ouvrages empruntés et des opérations de report de prêts. De façon plus large, il est possible aux publics de tous bords de consulter le fonds documentaire de la bibliothèque à distance. L'inscription à distance, le paiement des frais d'abonnements en ligne sont également proposés dans ce cadre. Une carte numérique est ensuite envoyée à l'utilisateur.

Dans le cadre d'un partenariat technique entre l'AF Djerba et le Groupe Scolaire Victor Hugo, le BCDI de ce dernier est hébergé auprès de la base de données de l'Alliance, proposant ainsi aux publics du groupe les services de circulation d'ouvrages et de consultation en ligne.



Catalogue en ligne : [https://www.alliancefr-djerba.tn/sigb/pmb/opac\\_css/](https://www.alliancefr-djerba.tn/sigb/pmb/opac_css/)

### 7.7. Bibliothèque en ligne : Culturethèque

L'Alliance Française de Djerba propose l'accès à Culturethèque, une bibliothèque totalement en ligne. Culturethèque est la bibliothèque numérique des Instituts français et des alliances dans le monde.

Ce portail numérique des établissements culturels français à l'étranger propose de nombreuses ressources téléchargeables ou consultables en ligne. Accessible à tous moments aux adhérents de l'Alliance, il est possible de se connecter à son compte Culturethèque depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone personnel ou bien de l'utiliser depuis un ordinateur de la bibliothèque.

Culturethèque : <https://www.culturetheque.com/TN/>

## **10. HORIZON 2022**

Augmenter le chiffre d'affaire + 30%

Atteindre l'autofinancement

Développer l'offre de formation au français professionnel ainsi que l'offre de certification (Diplôme du Français professionnel, CCIP)

Développer les pôles de langue sur l'île de Djerba

Développer une offre de cours à distance pour les publics éloignés

Développer les partenariats institutionnels et techniques

Amorcer un fonctionnement en réseau avec les Alliances Partenaires

Professionaliser les équipes administratives et pédagogiques

Développer l'offre culturelle sur l'île de Djerba

